

<u>DEPARTEMENT :</u>	HERAULT
<u>CANTON :</u>	MEZE
<u>COMMUNE :</u>	MEZE

N°993

REGIE DE RECETTES « CULTURE-FESTIVITES »

Nomination d'un mandataire

Vu la décision n°36 du maire de la ville de Mèze en date du 18 novembre 2020, instituant la régie de recettes « Culture – festivités »,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 6 juillet 2022,

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 6 juillet 2022,

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 6 juillet 2022,

Considérant, qu'en raison d'un surcroît d'activité durant la période estivale, il convient de nommer un nouveau mandataire,

ARRETE

ARTICLE 1

A compter de la date du présent arrêté, Mme Jessy RUEL est désignée en qualité de mandataire de la régie de recettes du domaine public, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de recettes « culture - festivités », avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 :

Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues dans l'article 432-10 du nouveau code pénal ;
Il doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 3 :

Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-ABM du 21 avril 2006.

Fait à Mèze le 7 juillet 2022

<u>DEPARTEMENT :</u>	HERAULT
<u>CANTON :</u>	MEZE
<u>COMMUNE :</u>	MEZE

N°993

Le Maire
Thierry BAEZA



Le régisseur
Vu pour acceptation
Guy BASTIDE



Le mandataire suppléant
Vu pour acceptation
Andréa MASSIAS



Le mandataire
Vu pour acceptation
Jessy RUEL

